

OF 23-24 Nov 2019

8

Loire-Atlantique

Syndicats et patrons se forment ensemble à la n

Des représentants syndicaux et patronaux ont suivi la même formation durant deux jours à Nantes... pour apprendre à dialoguer. Une volonté de l'État.

Entretien

Jean-Édouard Robiou du Pont, avocat, médiateur et formateur et **Agnès Le Bot**, consultante en relations sociales, ex-secrétaire confédérale CGT, ont suivi la même formation sur le dialogue social.

Réunir dans une même formation, des patrons et des syndicalistes, une gageure ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Allier une ex-cégétiste à mon nom à particule avec ma fibre patronale, c'est déjà du dialogue social. Cela a détendu l'atmosphère. Au début, les participants étaient dans l'expectative, chacun restant sur son quant à soi, pas forcément enthousiaste, mais curieux.

Agnès Le Bot. Ils ont l'habitude de se confronter. Mais ils ont manifesté assez vite la volonté de comprendre l'autre et d'arriver à négocier.

Qui vous a missionné ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Cette formation est organisée par la Direccte (1). À la suite des ordonnances Macron, le gouvernement a demandé à l'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle d'établir un cadre pour former les représentants au dialogue social. Pendant ces deux jours, à Nantes, l'idée est de les faire goûter à ce dialogue et d'acquérir des outils adaptés aux entreprises de moins de 50 salariés.

Qui est venu ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Des membres des observatoires départementaux du dialogue social des Pays de la Loire. Étaient présents cinq représentants d'entreprises, toutes organisations patronales confondues. Et une dizaine de représentants



Agnès Le Bot, ex-cégétiste et Jean-Édouard Robiou du Pont, avocat à la fibre patronale, ont animé une formation sur le dialogue social.

PHOTO : OUEST-FRANCE

syndicaux, sauf la CGT. Les employeurs étaient moins nombreux, peut-être moins intéressés.

Avec le climat social actuel, la médiation a-t-elle un intérêt ?

Jean-Édouard Robiou du Pont. Les relations dans le monde du travail sont encore très tendues. Mais quand on abandonne des postures, qu'elles soient patronales ou syndicales, on peut réduire les tensions et dialoguer. L'intérêt de cette formation, qui peut aussi être menée au

sein des entreprises, est de comprendre qu'il existe des méthodes pour surmonter des intérêts contradictoires.

Agnès Le Bot. Avec une grande modestie, ces formations peuvent aider les acteurs. Mais nous vivons actuellement des situations de tension, de repli sur soi. Quand il ressort que la mise en place du Comité social et économique (2) tire vers le bas le nombre de représentants syndicaux, c'est peu propice au débat. Actuellement, je suis plutôt inquiète

sur l'évolution du dialogue social dans l'entreprise.

Recueilli par Marylise COURAUD

(1) La Direction des entreprises, de concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi.

(2) Le Comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise, fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel.

u du TGV va dérailler

Contre la disparition prochaine d'un certain nombre de trains. La SNCF les invite à prendre le TER.



Les habitués du TGV qui se sentent abandonnés par la SNCF, après sa décision de supprimer les trains à grande vitesse, à compter du 16 décembre.

PHOTO : OUEST-FRANCE

niveau des horaires. Et partent deux heures plus tard. Pour le reste, la SNCF conseille aux abonnés TGV mécontents de plutôt prendre... le TER. De quoi les faire bondir.

« On se fout vraiment de nous, fulmine Denis. On les invite à voyager en TER ! Ils verront que ce sont des trains bondés, où on est debout, sans possibilité de travailler. Si on paie un abonnement TGV, ce n'est pas pour rien. »

Pour François, c'est bien simple : « Si je prends le TER, comme ils nous invitent à le faire, je ne verrai

plus ma famille le matin. Et le soir, si je rate mon TGV, je ne la verrai pas de la journée. Nous, tout ce qu'on demande, c'est de pouvoir continuer à travailler sans mettre notre vie à la poubelle. »

Le 30 novembre, le groupe rencontrera Bernard Dupré, adjoint au maire d'Angers aux transports. Pour se faire entendre et alerter les élus. « Car cela aura un impact, aussi, sur l'attractivité et le développement économique des villes concernées. »

Jean-Philippe NICOLEAU.

Une élue préside aux destinées du port

C'est une première en France. Christelle Morançais a été désignée pour diriger le conseil de surveillance du Grand Port.



De gauche à droite, Philippe Grosvalet, (Loire-Atlantique), Johanna Rolland (Nantes et métropole), Christelle Morançais (Région), Claude d'Harcourt (préfet) et Olivier Tretout, patron du port de Nantes – Saint-Nazaire. PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est une première en France métropolitaine : le président d'une collectivité territoriale est élu à la tête du conseil de surveillance d'un Grand Port maritime, à savoir le port de Nantes – Saint-Nazaire. Jusqu'à maintenant, ce poste revenait toujours à un acteur économique.

Les élus de bords politiques différents se sont mis d'accord, hier, afin que Christelle Morançais soit élue à l'unanimité. Une démarche pas anecdotique mais très symbolique, selon la présidente des Pays de la Loire : « C'est l'affirmation forte que l'avenir du Grand Port est l'affaire de tous, et au premier chef des collectivités : la Région, le Département, Nantes Métropole et la Carène. » « Qu'un port d'État soit présidé par une élue d'un territoire participe d'une stratégie forte », affirme Claude d'Harcourt, le préfet.

« Se rassembler sur un tel sujet majeur est essentiel pour l'avenir du port mais aussi de Cordemais ou encore de Donges », estime aussi Johanna Rolland, maire de Nantes et

présidente la métropole, tout en insistant sur les enjeux économiques et écologiques, avec la nécessaire transition énergétique.

Tirer avantage du Brexit

Les objectifs ? « Reconquérir notre « hinterland », poursuit Christelle Morançais, cet espace géographique proche où les entreprises de la région recourent encore trop largement aux ports du Havre et du nord de l'Europe pour exporter leurs marchandises. » Il s'agit aussi de « diversifier les activités portuaires aujourd'hui trop dépendantes des hydrocarbures ». Le développement du transport par barge a été cité en exemple.

Enfin, dans la perspective du Brexit, les élus des territoires estiment que le port de Nantes – Saint-Nazaire a une belle carte à jouer pour « tirer pleinement avantage du corridor atlantique vers l'Irlande », par où transiteront toutes les marchandises de l'Union européenne.

Philippe GAMBERT.